

ÉTUDIANTS



À VOUS LES OFFRES *préférentielles**



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Bretagne Pays de Loire

Vous être utile.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

**Les offres préférentielles sont réservées aux étudiants d'ESSCA. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire et de la présentation des pièces justificatives.*

VOUS AVEZ *entre 18 et 28 ans ?*

Choisissez l'offre groupée **faite pour vous !⁽¹⁾**

VOTRE CARTE :

à partir de
0€
PAR MOIS⁽¹⁾



MAIS AUSSI vos services *à la carte*



Une option internationale⁽²⁾
pour voyager sereinement



Une appli dispo à tout moment⁽³⁾
pour vos opérations du quotidien



Paiements facilités en colocation⁽⁴⁾
avec le porte-monnaie sans contact

⁽¹⁾ Offre réservée aux jeunes de 11 à 28 ans non détenteurs d'une offre groupée en Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire (hors montée en gamme de carte) valables pour la souscription d'une formule individuelle initial avec fourniture d'une carte de débit Visa Classic (carte de paiement internationale à débit immédiat) entre le 1er juin et le 31 décembre 2026 et non cumulables avec d'autres offres promotionnelles en cours. Après étude et acceptation du dossier par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire. Pour les mineurs, fourniture d'une carte à autorisation quasi systématique soumise à l'autorisation des représentants légaux. Retrouvez l'ensemble des informations relatives à nos offres sur nos conditions & tarifs disponibles en agence ou sur www.caisse-epargne.fr

⁽²⁾ Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa, dans le cadre d'un compte individuel (1 carte) ou joint (2 cartes ou plus), les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte. Les formules contiennent un nombre limité d'opérations, voir le détail de l'Option internationale dans les conditions tarifaires prévues pour la clientèle des Particuliers. Au-delà des limites de chaque formule, les opérations sont facturées selon les Conditions Tarifaires applicables à la clientèle des Particuliers. Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +. Cette durée d'engagement est renouvelable par tacite reconduction pour une durée indéterminée en l'absence de résiliation du contrat.

⁽³⁾ Pour disposer de l'application Caisse d'Épargne, vous devez être abonné aux services de banque à distance de votre Caisse d'Épargne. Des niveaux de versions minimum (iOS/Android) sont requis sur votre smartphone et vous devez avoir une connexion Internet. Renseignez-vous auprès d'une agence ou sur www.caisse-epargne.fr.

⁽⁴⁾ Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire agissant en tant qu'indicateur d'affaires. Money Walkie est un service commercialisé par QIP, société par actions simplifiée au capital de 25 366,50 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 879 135 879 dont le siège social est situé 5 avenue du Général de Gaulle - 94160 Saint-Mandé, et agissant en qualité de Distributeur de Trezor, société par actions simplifiée au capital de 5 307 513 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 807 465 059, dont le siège social est situé 33 rue de Wagram - 75017 Paris, agissant en tant qu'établissement de Monnaie Electronique au sens de l'article L.525-1 du Code monétaire et financier et agréé par l'ACPR, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, site 4 Place de Budapest 75436 PARIS CEDEX 09, sous le numéro 16798 (fiche consultable sur www.regaf.fr). Money Walkie est soumis aux conditions tarifaires en vigueur. Paiement sans contact dans la limite du plafond déterminé (maximum 50€).

Financer VOS ÉTUDES

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

CRÉDIT ÉTUDIANT À TAUX PRÉFÉRENTIEL⁽¹⁾

Souscription entre le 01/04/2026
et le 31/12/2026

Les études sont parfois coûteuses et il est souvent nécessaire de recourir à un prêt pour couvrir les frais de scolarité et les dépenses courantes. C'est pourquoi à la Caisse d'Épargne, nous proposons un prêt pour financer vos études à un taux spécifique.

[Je simule mon crédit étudiant^{\(2\)}](#)



⁽¹⁾Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne et notamment après expiration du délai légal de rétractation. Offre soumise à conditions, réservée aux étudiants âgés de 18 à 28 ans. ⁽²⁾Coût de connexion selon votre opérateur.



Sécuriser VOS OPÉRATIONS

**C'EST SIMPLE,
PRATIQUE & GRATUIT :**

**Ajout de bénéficiaire,
virement,
signature à distance...**



**JE SÉCURISE
MES OPÉRATIONS
AVEC MON MOBILE.**

COMMENT ACTIVER SECUR'PASS ?

**Tout savoir sur
secur'pass⁽¹⁾**

Rendez-vous sur
www.caisse-epargne.fr/bretagnepays-de-loire/
et recherchez « Securpass » ⁽²⁾

⁽¹⁾Pour bénéficier de Secur'Pass, vous devez avoir téléchargé sur votre smartphone la dernière version de l'application mobile Caisse d'Épargne. La version minimum iOS 14 ou Android 8 est requise sur votre smartphone et vous devez avoir une connexion internet. Pour activer le service en autonomie via l'application Caisse d'Épargne, vous devez également être titulaire d'une carte bancaire activée en cours de validité ou avoir communiqué votre adresse mail personnelle à votre conseiller Caisse d'Épargne ou l'avoir renseignée dans votre espace client Banque à distance. Pour sécuriser le choix de votre code associé à Secur'Pass, il vous sera demandé une dernière fois de renseigner un code que vous recevrez sur votre smartphone via un SMS. ⁽²⁾ Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Géner

VOS COMPTES

**VOTRE APPLICATION MOBILE
POUR GÉRER VOS COMPTES,
ET EN PLUS, ELLE EST GRATUITE***

Principales fonctionnalités :

- > Gérer votre compte
- > Effectuer vos virements
- > Consulter le plafond de votre carte et le solde de votre compte
- > Faire opposition sur votre carte
- > Bloquer et débloquer les fonctions paiement⁽¹⁾ et retraits à l'étranger
- > Activer votre paiement mobile...

Téléchargez l'application
Caisse d'Épargne
correspondant à votre
smartphone :



*Sous réserve d'abonnement au service de banque à distance « Direct Ecureuil » et de la compatibilité de votre équipement. L'accès au site Caisse d'Épargne ainsi que les applications pour smartphone et tablettes numériques sont gratuites hors coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet ou votre opérateur de téléphonie mobile. ⁽¹⁾Fonctionnalités de pilotage de la carte disponibles sur votre espace personnel de banque à distance accessible par l'application Caisse d'Épargne.

PARTENAIRE



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Bretagne Pays de Loire

Pour prendre un *rendez-vous* avec un conseiller
dans les agences Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire :



Contactez le 02 49 79 01 48 *



Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30



Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr/bretagne-pays-de-loire **

* Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

** Coût selon fournisseur d'accès.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne-Pays de Loire, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1.315.000.000 euros, ayant son siège social au 2, Place Graslin - CS 10305 - 44003 NANTES Cedex 1, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 392 640 090, - Intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 022 827 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » sans perception de fonds, effets ou valeurs N° CPI 4401 2018 000 033 549 délivrée par la CCI de Nantes-Saint Nazaire, garantie par la CEGC - 59 Avenue Pierre Mendès France 75013 Paris. Crédits photos : iStock. Juin 2026.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles consultable ou à tout moment sur notre site internet <https://www.caisse-epargne.fr/bretagne-pays-de-loire/protection-donnees-personnelles> ou sur simple demande auprès de votre agence/centre d'affaires. Délégué à la Protection de Données : dpo@cebpl.caisse-epargne.fr. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042).

